

Sylvie Bassot-Svetoslavsky

Présentation

André Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre - La voix et les enfants Sourds*.

J'ai le plaisir de recevoir, en tant que Secrétaire à la Librairie, monsieur André Meynard, pour l'ouvrage *Des mains pour parler, des yeux pour entendre - La voix des enfants Sourds*¹.

Cette question des sujets Sourds m'intéressait et c'est pourquoi j'ai accepté la proposition de l'ancienne Secrétaire, Jacqueline Goffin, de présenter votre ouvrage.

Je n'ai pas été déçue à la lecture de votre livre.

J'ai même été très impressionnée par la rigueur du propos, extrêmement étayé par de nombreux exemples, et arguments tout au long de l'ouvrage.

Monsieur Meynard, vous vous faites l'avocat de ces sujets et l'on entend bien la véritable plaidoirie que vous déployez, porté par votre foi de psychanalyste en l'inconscient et en la parole, même si, en l'occurrence, il s'agit là d'une parole signée, tout autant entendable par quelqu'un qui s'est laissé enseigner par la langue des signes française.

Votre titre comporte un S majuscule à Sourds et vous y tenez pour indiquer qu'il ne s'agit pas, comme on pourrait l'entendre avec un s minuscule de souligner un déficit mais de distinguer un sujet dont le potentiel d'entendement et de parole existe, même si ce n'est pas par les registres audio-phonatoires habituels.

Monsieur Meynard, quelques mots pour vous présenter.

Vous êtes en place de psychanalyste à Marseille, membre de l'association de psychanalyse Encore et du Groupe régional de psychanalyse (GRP), psychologue de formation, docteur en psychologie.

Vous êtes un auteur prolifique, et vous avez écrit de nombreux ouvrages, articles, sur ce sujet qui vous porte et vous habite, la cause des enfants Sourds, particulièrement maltraités actuellement par le médico-social, comme nous le verrons.

1 A. Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre*, Toulouse, Érès, 2016.

Votre séminaire mensuel à Marseille sur les questions du langage et de la parole, traduit en langue des signes française (LSF) en témoigne.

Nous vous connaissons également dans notre École pour vous avoir invité à Aix, à l'hôpital Montperrin, afin d'évoquer votre avant-dernier ouvrage, *Soigner la surdité et faire taire les Sourds*² - *Essai sur la médicalisation du Sourd et de sa parole*.

Votre premier ouvrage, *Quand les mains prennent la parole*³ - *Dimension désirante et gestuel*, témoigne d'un questionnement sur le langage gestuel de ces sujets dits Sourds, issu de votre clinique psychanalytique et de sa conceptualisation dans une perspective freudienne « qui reconnaît les signes comme traces, comme échos d'un entendu symbolique fondateur⁴ ».

C'est une clinique du dire et non du voir. La parole de ces sujets s'entend, se déchiffre avec le regard, les yeux. Le matériau langagier signé évoque une mise en sens de leur histoire singulière soutenue par une énonciation.

C'est dire que c'est la dimension désirante qui s'entend (avec les yeux) pour l'analyste familiarisé à la LSF.

Déjà, dans cet ouvrage, vous souligniez l'idéalisation du sensoriel sonore responsable d'une vision du Sourd en tant qu'*être de déficit* et non en tant qu'*être*, porteur d'une parole singulière et d'une altérité.

En 2008, un nouvel ouvrage est publié : *Surdité, l'urgence d'un autre regard - Pour un véritable accueil des enfants Sourds*⁵.

Sous forme d'une « lettre à une amie », vous proposez un parcours de préjugés existant à l'encontre des Sourds, considérés comme des « malades à soigner », des « handicapés du langage et de la parole », et non des sujets désirants.

Vous montrez combien nous demeurons sourds à ce qu'ils pourraient nous enseigner, et en quoi l'accueil que notre société réserve aux Sourds est emblématique de notre rapport à l'altérité et de notre difficulté à vivre ensemble.

² A. Meynard, *Soigner la surdité et faire taire les Sourds*, Toulouse, Érès, 2010.

³ A. Meynard, *Quand les mains prennent la parole*, Toulouse, Érès, 2002.

⁴ *Ibid.*, 4^e de couverture.

⁵ A. Meynard, *Surdité, l'urgence d'un autre regard - Pour un véritable accueil des enfants Sourds*, Toulouse, Érès, 2008.

En 2010, paraît *Soigner la surdité et faire taire les Sourds - Essai sur la médicalisation du Sourd et de sa parole*⁶.

Dans cet ouvrage, vous dénoncez la maltraitance médico-sociale à laquelle ces sujets ont affaire, par la mise en place de techniques de soin et de traitement qui ont pour but de les faire taire, en ne prenant pas en compte leur spécificité, en les qualifiant de « malades » et de « dysfonctionnels », pour leur proposer la seule langue agréée par la norme sociale, la langue orale.

Jean Fortunato, psychanalyste à Marseille, a rendu hommage à votre livre dans un très bel article paru dans *Cliniques méditerranéennes*⁷ en 2011, insistant sur le démenti culturel auquel ces sujets ont affaire ; nous y reviendrons à propos de votre ouvrage actuel.

Dans la revue *Essaim*⁸, Frédéric Pellion, psychiatre, insiste sur le sort et la régression réservés à ces sujets par la société et le droit.

Après la reconnaissance, dans les années 1970, de la LSF et d'*un droit des sourds*, un démenti survient dans les années 2000, sous couvert « de prendre soin » : loi de 2005 sur l'intégration scolaire ; propositions législatives de 2010 sur le dépistage néo-natal de la surdité.

Cette dernière proposition inscrit ces sujets, diagnostiqués « sourds » dès l'âge de 2 jours, comme malades devant bénéficier d'un traitement thérapeutique sous forme d'un implant cochléaire le plus précoce possible.

Venons-en à votre ouvrage actuel : *Des mains pour parler, des yeux pour entendre - La voix et les enfants Sourds*.

Si l'on ne connaît pas vos ouvrages antérieurs, le titre interroge et capte l'intérêt.

Que veut dire l'auteur, quand il évoque la voix des enfants Sourds ? De quelle voix s'agit-il ?

Cela ne peut être la voix de l'organe phonatoire. Les sujets Sourds parlent avec leurs mains. C'est la voix qui s'exprime à travers leurs gestes comme des signes à déchiffrer, incluant des formations de l'inconscient qui

⁶ A. Meynard, *Soigner la surdité et faire taire les sourds*, Toulouse, Érès, 2010.

⁷ J. Fortunato, « Notes de lecture », in *Cliniques méditerranéennes*, vol. 84, n° 2, 2011, pp. 271-277.

⁸ F. Pellion, « André Meynard, Soigner la surdité et faire taire les Sourds. Essai sur la médicalisation du Sourd et de sa parole », *Essaim* 2011/2, n° 27, pp. 127-134.

se traduisent de façon singulière par des signes, une énonciation. Dans la langue des signes, les *chérèmes*, cinq catégories minimales qui viennent se combiner pour donner un sens, ont remplacé les *phonèmes*.

Vous montrez très bien qu'il s'agit d'une véritable énonciation (et non une simple communication ou information), énonciation à déchiffrer, position à prendre qui implique un véritable travail car « l'écoute des signes intègre la nécessité d'en enregistrer leur succession, de prendre acte des différences, oppositions, identités qui se combinent dans la chaîne signée⁹ ».

Apprendre la langue signée nécessite de profondes modifications chez les sujets parlants pour parvenir à entendre avec les yeux et parler avec les mains. Il s'agit de passer de la double boucle bouche/oreille au circuit mains/yeux.

Cela nécessite un véritable déménagement pulsionnel à l'œuvre et non un simple apprentissage, comme l'on pourrait le faire d'une langue étrangère.

Le registre signifiant dont ces sujets témoignent est à entendre au-delà du sonore, dans le visuel et le gestuel, dans le champ de la parole et du langage et notamment au niveau de la pulsion invocante. Il met en jeu l'objet *a*, défini comme cause du désir en 1963 « le reste de la constitution du sujet au lieu de l'Autre en tant qu'il a à se constituer comme sujet barré¹⁰ ».

Les propos de Lacan impliquent que le registre du sonore n'est pas seul concerné. « Les pulsions, c'est l'écho dans le corps du fait qu'il y a un dire¹¹. » Et : « La pulsion invocante référée au désir de l'Autre ouvrirait l'œil et les mains à l'émergence de cette dimension du parlant¹². »

C'est dire que la voix, comme reste, n'est pas à référer au registre sensoriel. Elle ne saurait être substantialisée ni être conçue comme manifestation phonique.

⁹ A. Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre*, Toulouse, Érès, 2016, p. 262.

¹⁰ J. Lacan, *Séminaire L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 285.

¹¹ J. Lacan, *Séminaire Le sinthome*, Paris, Seuil, 2015, p. 17.

¹² A. Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre*, Toulouse, Érès, 2016, p. 265.

Au fond, la voix est a-phonique en tant « qu'objet perdu, non sensible, et c'est en tant que tel qu'il peut venir à causer le désir¹³ ». « Dans le champ du visuel, dites-vous, une telle perte serait condition pour que les yeux s'inscrivent dans le fil de la pulsion invocante et s'ouvrent à l'écoute d'un dire échappant de la sorte à la " fascination du voir¹⁴ ". » Il s'agit de consentir à une telle perte.

Vous développez le concept de l'objet (*a*) en vous appuyant sur les travaux de Lacan, bien sûr, mais aussi sur la définition qu'en donne Solal Rabinovitch, en montrant qu'il concerne aussi bien les sujets Sourds : « Objet, la voix en tant qu'aphonique l'est au pur sens de l'objet *a* : sans sens ni son, évidé de jouissance, elle est un avoir-lieu du langage¹⁵. »

Dans ce livre original et précieux (car rares sont les psychanalystes qui se sont intéressés à ces sujets), vous signifiez d'emblée ce que pendant très longtemps le discours social n'a pas voulu entendre : ces sujets parlent et entendent.

Les sujets qualifiés de Sourds ne sont pas pour autant muets mais s'expriment par gestes. Ils sont pulsionnellement, irrépressiblement attirés par une façon de s'exprimer singulière, une parole spécifique, la LSF.

Un article¹⁶ portant sur Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, rappelle combien dans les années 1800, les enfants sourds-muets passionnaient les philosophes et les savants qui cherchaient la construction de la raison et des connaissances dans la genèse du langage. Il en avait été déduit, de ce que les enfants sourds-muets ne pouvaient prononcer la plupart des consonnes et aucune voyelle nasale, que le sourd était proprement *l'homme à l'état de nature* et qualifié d'idiot.

L'on imagine la souffrance et la détresse endurées par ces enfants et leur famille.

Dans votre livre, vous insistez sur la question du démenti, ce concept mis à jour et développé par Freud.

Vous démontrez comment ces sujets ont fait l'objet d'un démenti de leur spécificité, par le discours social et culturel, qui a fait de ces sujets « des handicapés du langage et de la parole » puis des « malades » (depuis

¹³ F. Balmès, *Le nom, la loi, la voix. Freud et l'écriture du père 2*, Toulouse, Érès, 1997, p. 104.

¹⁴ A. Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre*, Toulouse, Érès, 2016, p. 265.

¹⁵ S. Rabinovitch, *Les voix*, Toulouse, Érès, 1999, p. 253.

¹⁶ Journal *Télérama* du 2/08/17.

les années 90 environ). Ces malades sont bons à soigner par une « thérapeutique » intrusive et agressive : l'implant cochléaire, après dépistage à l'âge de 2 jours de vie, avec risques d'erreur et déni des conséquences anxiogènes et perturbatrices d'un accueil serein du nouveau-né de la part des parents.

Vous soulignez que cette « fabrication d'une maladie de santé publique n'a été possible que par des changements sociétaux profonds qui, plus largement, sont venus affecter les montages fictionnels du corps et de la parole dans nos sociétés de la norme¹⁷ », et notamment la « désacralisation du vivant¹⁸ », du corps humain lui-même exploité par une Science triomphante à laquelle, après un temps de résistance se sont pliés les juristes. À terme, cette instrumentalisation du corps aboutit à la désobjectivation des personnes.

Vous citez Monette : « Le vivant devient un matériau comme un autre, saisi par les mécanismes du marché¹⁹. »

Il s'agit véritablement d'un tournant sociétal qui entérine juridiquement une mutation majeure, une véritable mutation anthropologique liée à la mutation néolibérale de notre société et au discours capitaliste (dont Lacan nous avait déjà avertis), qui nie la singularité et l'altérité des sujets et qui vise à éliminer tous les risques visibles du handicap. En surdit , c'est la parole qui va faire signe de d ficit et donc  tre l'objet d'attention et de for age.

Pourquoi un tel d menti de la singularit  de ces sujets ? En quoi nous d rangent-ils tellement ?

Vous d veloppez dans votre livre, toute une partie passionnante sur cette question.

En effet, la rencontre avec ces sujets n'est pas anodine. Que nous renvoient-ils de si insupportable ?

C'est que la rencontre avec un sujet atteint de surdit  qui s'exprime en LSF nous bouscule car elle fait  cho   une exp rience de perte, la perte des sons. Le d menti de cette perte insupportable a  t  le moteur du « traitement » par un for age de la langue orale. Mais de quelle perte s'agit-il au fond ?

¹⁷ A. Meynard, *Des mains pour parler, des yeux pour entendre*, Toulouse,  r s, 2016, p. 321.

¹⁸ *Ibid.*, p. 322.

¹⁹ M. Vacquin, *Main basse sur les vivants*, Paris, Fayard, 1999, pp. 71-72.

Vous soulignez, en citant Serge Leclaire, qu'il s'agit « d'une indispensable perte narcissique à laquelle il nous faut consentir pour accéder au désir²⁰ », d'une perte narcissique première, du deuil de la pulsion invocante pour ces sujets, « d'une mise à mort à refaire sans cesse, de cet enfant merveilleux ou terrifiant dans les rêves de ceux qui nous ont fait ou vus naître²¹ ». « L'enfant sourd peut se trouver confondu fantasmatiquement avec cette figure tyrannique²². »

Cette rencontre avec le sujet Sourd réactive les mythologies phalliques : soit l'enfant merveilleux, soit l'enfant tyrannique. C'est-à-dire que l'expérience de perte inévitablement convoquée par l'absence de son résonne chez l'interlocuteur du sujet Sourd comme une épreuve de castration.

Elle convoque le réveil du complexe de castration et de l'expérience de castration autour de l'angoisse oculaire, l'angoisse de devenir aveugle. D'où le sujet Sourd peut se trouver perçu comme quelqu'un à qui il manquerait quelque chose, et qui dit perte chez l'autre pourrait devenir perte chez moi.

Cette expérience de perte rejaillit aussi et ébranle même celui qui apprend la langue des signes, le renvoyant à ce que Freud a nommé « l'inquiétante étrangeté ». C'est dire qu'il y a un Réel dans la rencontre avec le sujet Sourd.

En témoigne la pièce de théâtre *Les enfants du silence*, jouée par Emmanuelle Laborit dans les années 90, qui a eu un grand retentissement. Il s'agit d'une passion amoureuse entre un professeur qui n'a de cesse à inciter son amoureuse Sourde à utiliser la langue orale dans la relation amoureuse et de la grande violence faite à ce sujet, faute d'accepter, au moins dans un premier temps, pour ce professeur, de faire le deuil de la jouissance de la pulsion invocante.

Vous montrez clairement et de façon très étayée comment une clinique psychanalytique, clinique sous transfert, attentive au travail de la lettre et évidemment à la dimension inconsciente peut sortir de cette fantasmatique « un enfant est sourd » donc muet. Car le déni dénoncé peut concerner certains psychanalystes qui idéaliserait le son et dénierait la dimension signifiante de la parole signée de ces sujets.

²⁰ A. Meynard, *Des mains pour parler*, Toulouse, Érès, 2016, p. 89.

²¹ S. Leclaire, *On tue un enfant*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 13.

²² A. Meynard, *Des mains pour parler*, Toulouse, Érès, 2016, p. 90.

Une question : comment en êtes-vous venu à vous intéresser à ces sujets ?

Vous parlez de stage à l'orée de votre parcours professionnel qui vous a permis de les rencontrer mais encore ?

Quel désir vous a-t-il fallu pour souhaiter entendre ces sujets dans toute leur complexité, pour vous assujettir à apprendre leur langage, pour accepter de leur tendre la main et d'entrer dans leur monde !

Une autre question : y a-t-il une différence pour vous quand vous recevez ces sujets Sourds en face à face ou quand vous recevez les sujets entendant les sons sur le divan ? Votre pratique en est-elle modifiée ?

Logiquement, non, si ce n'est sans doute que cette pratique-là mobilise peut-être davantage et que l'attention flottante ne paraît pas être de mise.

Quel est alors le statut du voir, du regard ? des yeux ? puisqu'il s'agit de renoncer à la fascination du « voir », du sensoriel, pour pouvoir entendre l'énonciation de ces sujets grâce à leur parole signée ?